



LA VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE S'ENGAGE DANS LA SÉCURITÉ DE SES ÉCOLES

INSTALLATION DES BOÎTIERS D'URGENCE

Des boîtiers vont d'être mis en place dans les écoles de la ville... On appuie sur un bouton et les forces de l'ordre arriveront aussitôt.

La municipalité de Pont-Sainte-Maxence franchit une étape supplémentaire dans la protection de sa population, et notamment de ses enfants, en équipant ses écoles de boîtiers d'urgence. Ce dispositif sera également proposé aux écoles privées sous contrat avec l'Éducation nationale et au collège Lucie et Raymond Aubrac ainsi qu'aux structures périscolaires de la communauté de communes du Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH).

Il est déjà déployé dans les services de la ville où il a été testé, avec succès, pour s'assurer de sa robustesse et de son efficacité.

Ces boîtiers permettent d'envoyer immédiatement, en cas d'une intrusion malveillante, une alarme d'urgence sous forme d'un court texte (une vingtaine de caractères alphanumériques) sur tous les systèmes radios de la police municipale afin de lui permettre d'intervenir dans les meilleurs délais, toute affaire cessante.

Le coût de ce dispositif est de : 18 078 € TTC



Service communication

03 44 56 86 39 / mairie.communication@pontsaintemaxence.fr